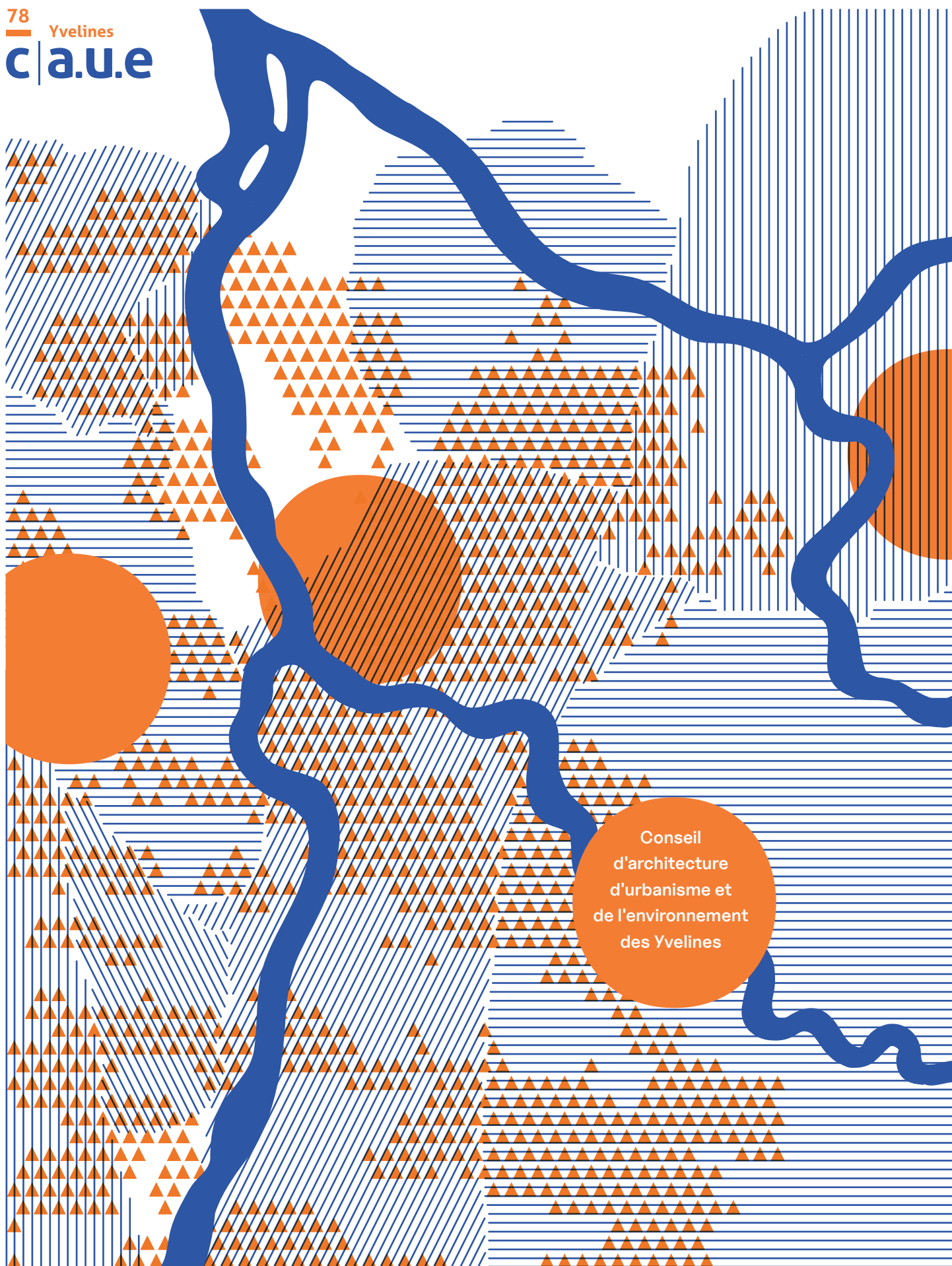




Conseil  
d'architecture  
d'urbanisme et  
de l'environnement  
des Yvelines







# En 2025, le CAUE renforce la complémentarité de ses équipes d'architectes et de paysagistes

## L'ÉQUIPE S'ÉTOFFE

En 2025, le pôle architecture s'adjoint les compétences et l'expérience de Virginie Dubois en tant que prestataire indépendante à temps partiel, avec l'objectif de pérenniser son poste.

En septembre, le CAUE accueille Charlotte Calandre, une paysagiste confirmée qui vient enrichir l'équipe de son expérience en conception et exécution en agence de paysage.

Marion Le Calvez, étudiante à l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, rejoint le CAUE en novembre pour deux ans en contrat d'apprentissage. Son arrivée conforte notre capacité à répondre à toutes les missions relatives à la qualité paysagère dans les Yvelines.

## DES ACTIONS POUR LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

Les architectes et les paysagistes conseillers ont travaillé ensemble sur plusieurs missions de conseil auprès de collectivités, de copropriétés et de particuliers.

La complémentarité de leurs regards et de leurs compétences sur la qualité du cadre de vie a permis de proposer des solutions encore plus complètes et pertinentes.

## DES CONSEILS CONJOINTS EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS

L'équipe pluridisciplinaire du CAUE a accompagné les collectivités de Dampierre-en-Yvelines et de Villennes-sur-Seine dans leurs réflexions pour l'évolution et la rénovation thermique de deux équipements publics, respectivement une maison médicale et une école maternelle.

Les propositions conjointes ont porté à la fois sur les bâtiments et leurs espaces extérieurs, elles ont permis d'améliorer le confort d'été et la capacité des bâtiments à faire face aux problématiques de surchauffe estivale.

## DETOUR : DES PARCOURS AUX THÈMES VARIÉS

Le CAUE confirme sa volonté de sensibiliser à l'architecture et aux grands paysages des Yvelines, avec un nouveau parcours de visite sur l'application Detour.

Intitulé « Moisson, sur le devant de la Seine », ce parcours s'inscrit dans la dernière boucle yvelinoise de la Seine. En suivant le chemin de halage depuis le bac de Lavacourt jusqu'à la Maison du passeur, ce circuit entre village et nature invite à la découverte de la richesse paysagère, architecturale et historique du territoire de la Boucle.



---

# conseiller

( 08 )

Les particuliers

Les commerçants

Les copropriétés

Lors des commissions

Lors des jurys et consultations

---

# accompagner

( 14 )

Les collectivités

Les intercommunalités

Le conseil départemental

Les services de l'État

---

# sensibiliser

( 20 )

Avec le réseau des CAUE

Le grand public et les professionnels

Le jeune public, acteur de demain

L'espace documentaire du CAUE

Les outils de communication

---

# administration

( 26 )

Le budget 2025

Les membres de l'équipe

Le conseil d'administration

Les adhérents 2025



(conseiller)

## LES PARTICULIERS

Les conseillers du CAUE accompagnent dans leurs projets les particuliers qui en font la demande. Les **conseils architecturaux** peuvent concerner des précisions sur la réglementation, des études de faisabilité, des projets de construction neuve, de rénovation, de surélévation ou d'extension, ou encore une aide à l'amélioration de projets refusés en instruction.

Le **conseil paysager** vise à accompagner les demandeurs sur des aspects techniques ou réglementaires. L'objet du conseil ne peut pas être la définition d'une ambiance ou l'aménagement d'un espace d'agrément, ni le dessin d'un plan ou la définition d'un projet.

Au sein du CAUE, ces conseils sont majoritairement donnés par **courriel**. Ils peuvent aussi donner lieu à des **rendez-vous** dans nos locaux, pendant lesquels le travail est approfondi et se conclut par une note écrite, parfois accompagnée de croquis.

Permanence de conseil aux particuliers en mairie de Vélizy-Villacoublay  
©CAUE 78



## LES CHIFFRES

*Le nombre de conseils s'élève à 307 pour l'année 2025, dont 51 donnés dans le cadre des permanences en mairies.*

*Les 113 rendez-vous de travail, dans les locaux du CAUE, lors des Forums et des permanences, représentent une part importante des conseils dispensés, soit plus d'un tiers.*

*L'accompagnement des particuliers pour des travaux de **rénovation et transformation de l'existant**, notamment extensions et surélévations, est en nette augmentation. Il s'élève désormais à 153, soit **plus de 50% des conseils**, tandis que l'accompagnement architectural de la **rénovation énergétique** continue de progresser et concerne dorénavant environ **20% des conseils**.*

*Concernant les sujets relatifs au **paysage**, les sollicitations ont doublé, passant de 8 à 16.*

**NOUVEAU !** Des permanences de conseil ont été mises en place dans certaines mairies, pour accueillir les particuliers en amont de leur projet, au plus proche de leur lieu de résidence.

Ainsi, les communes de **Mantes-la-Jolie** et de **Vélizy-Villacoublay** ont signé une convention avec le CAUE 78 pour tenir des permanences en mairie une à deux fois par mois.

Afin d'assurer un conseil pertinent et adapté, les particuliers sont invités à prendre rendez-vous et à transmettre quelques informations sur leur projet pour préparer l'entretien.

Par ailleurs, les communes des **Mureaux**, de **Conflans-Sainte-Honorine**, de **Chevreuse** et de **Buc** garantissent un **soutien renforcé à leur service urbanisme** pour l'instruction de certains dossiers, dans le cadre d'une convention signée avec le CAUE. Les conseils sont réalisés suivant les besoins, à distance avec les services ou sur place lors d'un rendez-vous avec le pétitionnaire.

L'objectif du CAUE est que les bénéficiaires des conseils soient bien informés, parfois rassurés et toujours sensibilisés à des aspects plus larges que leur demande initiale.

## LES COMMERÇANTS

Dans le cadre des mesures prises par les communes pour l'amélioration du cadre de vie et pour la requalification de leurs centres-villes, le CAUE participe aux réflexions concernant les commerces, en particulier les devantures et les enseignes.

La ville de **Trappes** s'est dotée début 2025 d'une **Charte des devantures commerciales**. Ensuite, une permanence de conseils personnalisés à destination des commerçants engagés dans des projets de rénovation a été organisée avec les architectes du CAUE.

Le **Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de GPS&O** est entré en vigueur en avril 2023, et dans ce cadre plusieurs communes de la communauté urbaine envoient régulièrement des demandes d'avis sur les projets en cours d'instruction. En complément, un guide de réalisation des devantures commerciales est envisagé avec **Les Mureaux**.

En 2025, **19 conseils ont été donnés concernant les devantures commerciales**, parmi lesquels une dizaine a donné lieu à un accompagnement personnalisé des commerçants de Trappes.

## HORS LES MURS

Les événements "hors les murs" permettent de venir directement à la rencontre du public, sur un stand ou lors d'une conférence.

Il s'agit d'occasions supplémentaires d'échanger avec les collectivités, les particuliers et les copropriétés à propos de leurs problématiques.

- **Conférence Eco-rénovation**, organisée par la CASGBS à Maisons-Laffitte le 20 mai
- **Forum Copro**, organisé par l'ALEC 78 à Versailles le 23 mai
- **Réunion annuelle des copropriétés et ASL**, organisée par Montigny-le-Bretonneux le 10 juin
- **Forum Ma maison écologique**, organisé par Energies Solidaires à Carrières-sous-Poissy le 04 octobre
- **Salon de la Rénovation énergétique**, organisé par ALEC 78 à Elancourt le 05 octobre
- **Conférence Rénovation énergétique des copropriétés**, organisée par la DDT 78 à Poissy le 12 novembre
- **Forum de l'ingénierie locale**, organisé par l'ANCT DDT 78 à Maule le 18 novembre

## LORS DES COMMISSIONS

Le CAUE siège en commission, sur demande de ses partenaires, pour apporter son conseil dans les domaines de l'architecture et du paysage.

- **Commission départementale de la nature et des sites (CDNPS)** organisée par la Préfecture des Yvelines : participation mensuelle à la revue des projets envisagés sur les sites classés qui sont ensuite présentés et examinés en commission, avec pour objectif la préservation de la nature, des paysages et des sites
- **Sites patrimoniaux remarquables (SPR)**, participation aux ateliers et membre des commissions pour Marly-le-Roi, Louveciennes, et Saint-Germain-en-Laye
- **Concours Maison Économe**, organisé chaque année par Énergies Solidaires et ALEC 78, récompensant des particuliers qui rénovent ou construisent leur logement en associant démarche architecturale et performance énergétique. Le CAUE apporte ses compétences en matière d'architecture, lors des visites préparatoires et du jury d'attribution des prix

Commission locale du SPR de St-Germain-en-Laye © CAUE 78



## LORS DES JURYS ET CONSULTATIONS

Lors des jurys, le CAUE participe aux débats avec voix délibérative, apportant son expertise et son point de vue.

Il peut aussi être sollicité en amont, pour prodiguer des conseils sur le programme architectural ainsi que sur le règlement de la consultation, ou encore participer à l'analyse des offres lors des commissions techniques.

### POUR LES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATIONS, MAÎTRES D'OUVRAGE : COMMUNAUTÉ URBAINE GPS&O

- **Mantes-la-Jolie** : abords du stade nautique international et tour d'arrivée
- **Les Mureaux** : reconstruction et extension d'une piscine Tournesol
- **Les Mureaux** : construction d'un comptoir du réemploi

### POUR DES COMMUNES, MAÎTRES D'OUVRAGE

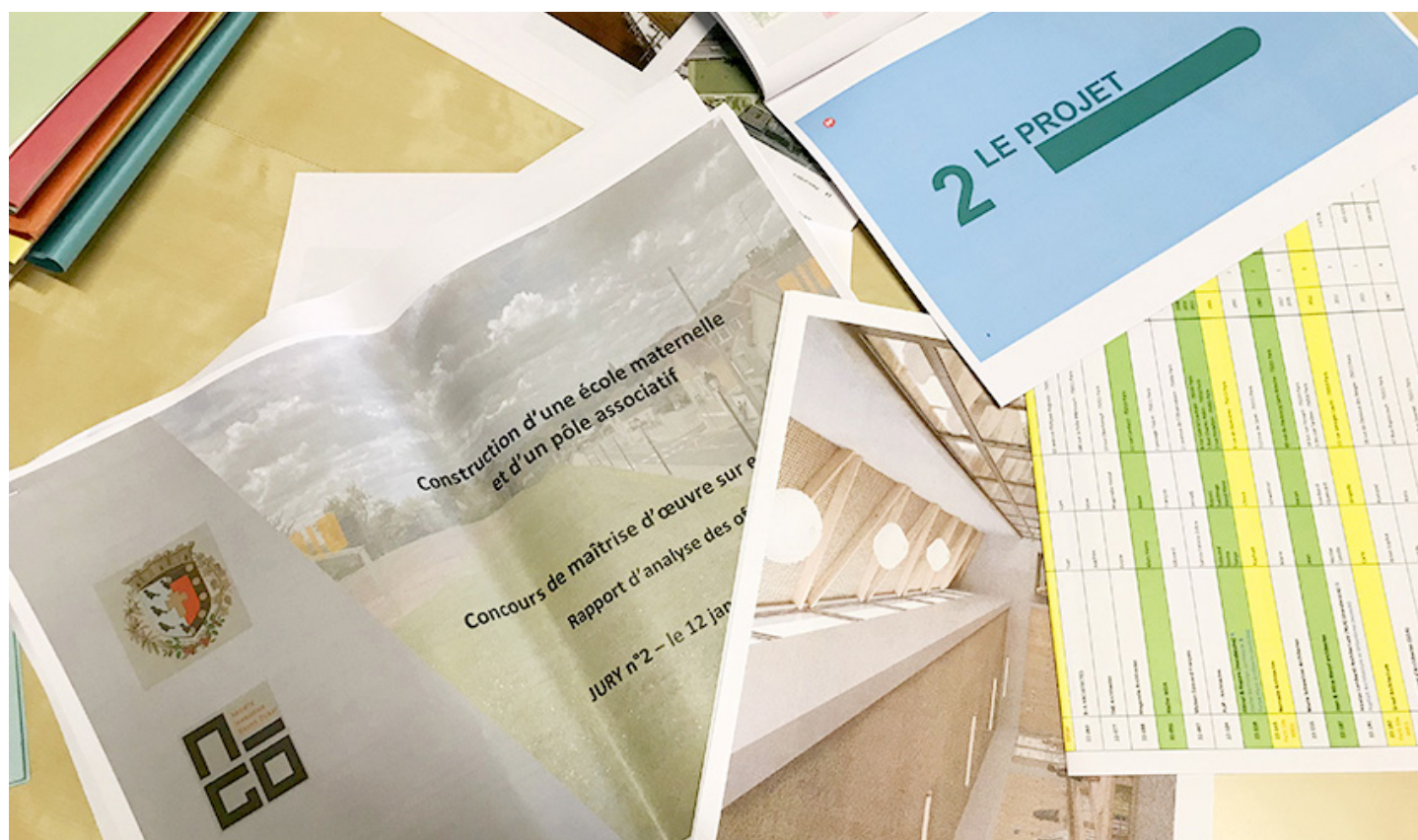
- **Trappes** : restructuration, rénovation et extension du groupe scolaire Henri Wallon
- **Trappes** : construction du gymnase René Rousseau
- **Chambourcy** : construction d'un groupe scolaire, restaurant scolaire et gymnase
- **Vélizy-Villacoublay** : démolition et reconstruction d'un ensemble immobilier à vocation culturelle et commerciale
- **Morainvilliers** : construction d'une école maternelle et d'un pôle associatif

### POUR LES BAILLEURS SOCIAUX, MAÎTRES D'OUVRAGE :

#### Immobilière 3F

- **Le Vésinet** : réalisation de 36 logements, dont 5 en réhabilitation et 31 en construction neuve
- **Saint-Cyr-l'Ecole** : réhabilitation de 322 logements
- **Villennes-sur-Seine** : transformation et extension d'un bâtiment EDF en 28 logements (projet suspendu)

Différents supports de présentation et d'analyses de jurys © CAUE 78



## LES COPROPRIÉTÉS

Les obligations issues de la loi Climat et Résilience, qui visent à structurer et accélérer la rénovation énergétique du parc collectif, ont fait augmenter le nombre de sollicitations auprès du CAUE par des copropriétés et copropriétaires.

En 2025, le nombre de conseils aux copropriétés a augmenté ; ils portent sur leurs évolutions possibles, qu'elles soient architecturales, paysagères, fonctionnelles ou encore énergétiques.

### RÉNOVATION DE LA RÉSIDENCE LE VIADUC

En 2025, la résidence Le Viaduc à Montigny-le-Bretonneux envisage sa rénovation, et nous sollicite pour analyser le diagnostic et le projet de travaux mis au point par un maître d'œuvre.

Cet ensemble remarquable, conçu par l'architecte Ricardo Bofill, mérite une attention particulière dans la conception et la réalisation de ces travaux.

Les architectes-conseillers du CAUE ont proposé aux membres du conseil syndical des solutions alternatives qui paraissent mieux adaptées aux spécificités de l'immeuble.

La poursuite des études se réalise désormais en partenariat étroit avec les services de la Ville de Montigny-le-Bretonneux et de la CA SQY.

Résidence Le Viaduc à Montigny-le-Bretonneux, R. Bofill architecte © CAUE 78



### EVOLUTION DE LA RÉSIDENCE CORNEILLE AU CHESNAY-ROCQUENCOURT

La résidence Corneille, construite entre 1960 et 1965 par l'architecte Pierre Dufau, comprend 72 pavillons édifiés en R+1, juxtaposés « en bandes ». Les superficies des logements sont désormais jugées trop petites, et plusieurs copropriétaires souhaitent surélever leur logement.

La copropriété a d'abord sollicité l'avis du CAUE pour choisir entre deux projets de surélévation. Mais l'augmentation du nombre de places de stationnement conditionne la conformité du projet au règlement du PLU et constitue un pré-requis.

Une convention d'accompagnement a donc été signée, permettant au CAUE de mettre à disposition un tandem constitué d'une architecte et d'une paysagiste, pour travailler sur différents scénarios d'aménagement des espaces extérieurs.

Relevé préparatoire Résidence Corneille – Le Chesnay-Rocquencourt  
© CAUE 78



## PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS EN LIEN AVEC LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS

### LES CHIFFRES

*En 2025, le CAUE a conseillé **54 copropriétés**, parmi ces conseils 27 ont porté sur les étapes du processus de rénovation et la préservation des qualités architecturales dans le cadre de leur rénovation énergétique.*

En 2025, le CAUE a poursuivi sa participation aux forums, salons et conférences organisés par ses partenaires, notamment concernant la rénovation énergétique des copropriétés.

À l'occasion de salons et autres événements, ou sur sollicitations directes des copropriétés, les architectes-conseillers du CAUE multiplient les

conseils pour les aider à mieux comprendre le parcours de la rénovation énergétique, et identifier les interventions des plus adaptées compte tenu des spécificités de leurs résidences.

Salon copro Versailles © Emmanuel Fèvre / Toutes les Nouvelles.





( accompagner )

## LES COMMUNES

### CONSEILS AUX ADHÉRENTS

Le CAUE accompagne les collectivités adhérentes en réalisant des conseils simples portant sur des sujets précis, bâtimentaires ou paysagers :

- **Le Mesnil-le-Roi** : avis sur PLU en cours de révision
- **Breuil-Bois-Robert** : création d'une mare et d'un parcours sportif
- **Bailly** : réunion des Personnalités publiques associées dans le cadre de la révision du PLU
- **Dampierre-en-Yvelines** : amélioration du confort d'été de la maison médicale
- **Le Port-Marly** : avis sur modification ponctuelle du PLU

### CONVENTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Ces conventions sont établies suivant les besoins spécifiques des communes :

- **Buc** : poursuite de l'accompagnement de la commune dans ses projets d'aménagement d'espaces publics et soutien au service urbanisme
- **Viroflay** : poursuite du conseil pour la transformation et embellissement de la halle du marché couvert
- **Houdan** : diagnostic et définition de scénarios pour la mise en valeur des vestiges de la muraille et l'aménagement de la rue des Fossés
- **Chambourcy** : poursuite de l'accompagnement à la campagne de ravalement de la Grande rue

Présentation aux riverains  
Campagne de ravalement de la Grande rue - Chambourcy © CAUE 78



- **Trappes** : accompagnement pour la rénovation des devantures commerciales en centre-ville
- **Villennes-sur-Seine** :
  - Ecole des Sables : concertation avec les élus, les équipes éducatives et les enfants, pour la rénovation énergétique et l'amélioration fonctionnelle de l'école
  - Secteur avenue d'Acqueville : orientations de programmation et d'aménagement, pour créer du lien avec le nouveau quartier Fauveau
- **Houilles** : fiches descriptives des bâtiments repérés au patrimoine remarquable du PLU
- **Jouy-en-Josas** : concertation avec les habitants pour l'aménagement du lotissement Clairbois-Clairière

### VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES

Les communes peuvent solliciter le CAUE pour établir une convention d'accompagnement en vue de la transformation de leurs cours d'écoles.

Atelier diagnostic  
Ecole maternelle Arlequin à Buchelay © CAUE 78



Le CAUE propose des ateliers de co-conception avec les élèves des écoles, ainsi que les échanges avec la maîtrise d'œuvre du projet.

En 2025, les écoles suivantes ont travaillé sur leurs projets de cour :

- **Buchelay** : école maternelle l'Arlequin
- **Noisy-le-Roi** : écoles élémentaires Jules Verne et le Cèdre
- **Viroflay** : école élémentaire Camille Corot
- **Montigny-le-Bretonneux** : école élémentaire Jules Verne
- **Fontenay-le-Fleury** : écoles maternelle et élémentaire Olivier Messiaen

## INSTRUCTION ET AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Dans le cadre de conventions d'accompagnement spécifiques, le CAUE accompagne les communes adhérentes via le **conseil et l'aide à l'instruction ADS**, portant sur les volets architecturaux et paysagers des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Les conseils sont dispensés **en liaison directe avec les services**, ou **en permanence locale avec les pétitionnaires**.

En 2025, le CAUE a ainsi poursuivi sa collaboration avec les communes de **Chevreuse, Les Mureaux, Conflans-Sainte-Honorine, Mantes-la-Jolie, Trappes et Vélizy**.

Dans le cadre de l'adhésion de leur commune, **les services d'urbanisme peuvent ponctuellement solliciter le CAUE** concernant des projets en cours d'instruction sur leur territoire.

En 2025, le CAUE a ainsi apporté son éclairage aux communes d'**Achères, Buc, Dampierre-en-Yvelines, Le Tremblay-sur-Mauldre, Louveciennes, Montigny-le-Bretonneux et Poissy**.

## "DIAG FLASH"

Profitant de l'opportunité de la présence pendant plusieurs mois d'une stagiaire en master d'urbanisme, le CAUE 78 a développé un nouveau format de diagnostic à destination des petites communes, afin de leur servir d'aide à la définition des projets communaux.

Ainsi, les communes de **Bréval, Gambais et La Hauteville** ont bénéficié de cet outil en 2025.



## LES INTERCOMMUNALITÉS

Le CAUE souhaite être mieux identifié par les intercommunalités, en tant qu'organisme d'ingénierie territoriale. Dans le cadre de leur adhésion ou de conventions, ses compétences peuvent être mises au service des collectivités via des accompagnements divers.

Ces accompagnements peuvent être réalisés à l'échelle de l'intercommunalité, sur une partie seulement de son territoire, ou au niveau de ses habitants.

Ainsi, les actions suivantes ont été réalisées au cours de l'année 2025 :

### CU GRAND PARIS SEINE & OISE

- Participation aux différents jurys de concours pour la rénovation ou la réalisation des nouveaux équipements de l'intercommunalité (cf. rubrique "Conseiller")



Construction d'un comptoir du réemploi GPS&O / Les Mureaux © Atelier PNG Architectes

- Participation à l'atelier territorial de proximité Ligne Nouvelle Paris-Normandie
- Partage documentaire et d'information avec le service Politique de la Ville de GPS&O, dans le cadre d'échanges de travail. Le CAUE a transmis toutes ses archives et études historiques sur les sites concernés par les projets de Renouvellement Urbain
- Avis sur la mise en compatibilité du PLUi sur OAP Îlot Front de gare Mantes-Station
- Relecture et commentaires sur les Guides de la rénovation Limay et Meulan (service Habitat GPS&O)

Sur l'année, **122 conseils** ont été dispensés auprès des particuliers, copropriétés et collectivités sur le territoire de la CU GPS&O.

### CA SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

- Accompagnement individuel des projets de construction de particuliers dans la ZAC des Réaux, afin d'en assurer la cohérence architecturale et paysagère,
- Accompagnement à l'élaboration d'un plan d'aménagement d'un lotissement dans le hameau de Villeneuve à Magny-les-Hameaux
- Contribution aux ateliers pour la création du parcours "Grand Chemin" piloté par la CA SQY
- Participation aux groupes de travail sur la révision du Plan Local de l'Habitat intercommunal (PLHi)

Sur l'année, **71 conseils** ont été dispensés aux particuliers, copropriétés et collectivités sur le territoire de la CA SQY.

### CA SAINT-GERMAIN-BOUCLES-DE-SEINE

- Participation aux deux forums d'information sur la rénovation énergétique organisés à l'initiative de la CA, à destination des particuliers et des copropriétés de son territoire
- Participation à des ateliers de réflexion sur la question de l'habitat, avec les élus communautaires

Sur l'année, **77 conseils** ont été dispensés aux particuliers, copropriétés et collectivités sur le territoire de la CA SGBS.

### CC PAYS HOUDANAIS

- Participation au jury de concours pour la construction du nouveau siège de l'intercommunalité

Sur l'année, **12 conseils** ont été dispensés auprès des particuliers, copropriétés et collectivités sur le territoire de la CPH.

### ET DANS LES AUTRES INTERCOMMUNALITÉS

- CC COEUR D'YVELINES : 21 conseils dispensés
- CC PORTES DE L'ILE DE FRANCE : 1 conseil dispensé
- CC GALLY MAULDRE : 5 conseils dispensés
- CC DE LA HAUTE-VALLEE DE CHEVREUSE : 13 conseils dispensés
- CA RAMBOUILLET TERRITOIRES : 15 conseils dispensés
- CA VERSAILLES GRAND PARC : 15 conseils dispensés

**Le CAUE est convaincu de la pertinence des actions menées à l'échelle intercommunale.**

**Plusieurs pistes de collaboration et services se dessinent, et le CAUE s'attachera à les développer autant que possible lors des prochains exercices.**

Atelier "Densification" dans le cadre de la révision du PLHi de la CA SQY - Hôtel d'Agglomération à Trappes © CAUE 78



## LES SERVICES DE L'ÉTAT

Arpentage de la vallée de la Vaucouleurs en préparation du projet de son classement, à la croisée des chemins entre Vert, Auffreville-Brasseuil et Breuil-Bois-Robert © CAUE 78



**DDT 78**, participation aux ateliers, séminaires et rencontres :

- Ateliers des paysages
- Revues d'éco-projet (Plaisir Valibout et Mantes Val Fourré NPNRU)
- Réunions de la CYTé
- Séminaires, forums et conférences
- Contributions aux porter-à-connaissance préalables aux révisions de PLU

Revue d'Eco-Projet DDT 78 - Quartier du Valibout à Plaisir © CAUE 78



### DRIEAT

Le CAUE 78 accompagne la DRIEAT pour favoriser la prise en compte du paysage dans le cadre de vie, en apportant son expertise et sa connaissance du territoire et des acteurs, en particulier sur les sites à enjeux.

L'objet de la convention porte sur différents sujets, à des échelles de projet diverses :

- les sites classés et/ou inscrits au regard de l'application du SDRIF-E
- prise en compte des caractéristiques de l'architecture traditionnelle (couleurs, enduits, matériaux, ...) en fonction des unités paysagères des Yvelines
- la poursuite de la réflexion sur le périmètre de classement de la Vallée de la Vaucouleurs
- la formation et la sensibilisation au paysage, en partenariat avec l'APPVPA, en direction des élus et des services
- l'élaboration de conseils en vue d'améliorer certains projets, en cas de difficultés ponctuelles rencontrées avec des collectivités ou des propriétaires privés.

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le CAUE 78 accompagne les services du Département dans plusieurs de ses actions.

**SERVICE TOURISME**, contribution au concours Villes et villages fleuris avec 2 journées de visites, participation au jury et à la cérémonie de remise des prix.

### SERVICE ENVIRONNEMENT

- Création d'un dispositif de lecture de paysage pour l'observatoire du Parc du peuple de l'herbe (PPDH)
- Création d'un parcours de découverte du cœur vert de la boucle de Chanteloup

**PARTICIPATION AU JURY** pour la construction hors site de pavillons modulaires d'hébergement pour l'aide sociale à l'enfance.

**GIP SEINE YVELINES ENVIRONNEMENT**, visite conjointe d'une cour de collège dans le cadre d'un projet de végétalisation.

**SEINE ET YVELINES VOIRIE**, réalisation du volet paysager du Schéma départemental des alignements d'arbres, destiné à orienter la gestion et le renouvellement du patrimoine arboré des Yvelines.

Illustration - intérêt de plantation dans un espace urbanisé  
© CAUE 78



Illustration - intérêt de plantation dans un espace urbanisé © CAUE 78

**ENFANTS DU PATRIMOINE**, participation annuelle et coordination de l'évènement (cf. Rubrique "Sensibiliser").

**PROJETS ACTE**, avec le collège de Saint-Arnoult-en-Yvelines (cf. Rubrique "Sensibiliser").

Vue depuis l'observatoire du Parc du peuple de l'herbe, préparation à la lecture de paysage © CAUE 78





( sensibiliser )

## AVEC L'UNION RÉGIONALE

Les huit CAUE d'Ile-de-France sont réunis en union régionale, ce qui leur permet de mutualiser compétences, moyens et actions. Cette union régionale rassemble une centaine de professionnels salariés.

Trois conseils d'administration et une assemblée générale sont organisés chaque année. Les directeurs se réunissent une fois par mois pour coordonner collégialement les actions et les délégations.

Les principales actions menées à l'échelle de l'Union régionale sont les suivantes :

- L'Observatoire régional de la qualité architecturale du logement
- Les Enfants du Patrimoine
- Archipel Francilien avec son application "Détour" et les parcours présentés dans le cadre des JNA

- Des formations à la qualité architecturale, urbaine et paysagère
- Le portail documentaire Res'AUE et la plateforme des sites internet
- La communication harmonisée des actions des huit CAUE franciliens

Certaines de ces actions bénéficient du soutien de la DRAC Île-de-France.

### LES CHIFFRES

*Enfants du Patrimoine 2025 en chiffres pour les Yvelines :*

*Participation d'environ 2213 élèves, soit **28 classes de collèges et lycées, et 62 classes élémentaires et maternelles.***

*Un grand merci aux **37 partenaires** qui ont proposé des activités et visites !*

Enfants du Patrimoine 2025 - Visite des locaux de TV78

Maison de la Communication (Studio Fuksas architecte) à Montigny-le-Bretonneux © CAUE 78



## L'OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT

Piloté par les CAUE d'Île-de-France avec l'appui de la DRAC IdF depuis 2005, cet Observatoire est un **outil de valorisation de la qualité architecturale du logement** en Île-de-France.

Des opérations habitées sont étudiées selon plusieurs critères de pérennité, d'insertion et d'usage. Ainsi, plusieurs ressources sont mises à disposition des professionnels : retours d'expérience, publications thématiques, séminaires de réflexion, expositions et visites d'opérations.

Un **séminaire** "Greffer le logement : comment le tissu existant peut-il accueillir un nouvel habiter ?" s'est déroulé le mardi 17 février 2026 à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris Val-de-Seine, pour clôturer l'activité 2025.

En 2025, **8 nouvelles analyses d'opérations** ont été menées en Ile-de-France :

Fiches « Projets livrés »

- **Réinvestir un ensemble de bureaux des années 80 en 69 logements sociaux** dans un écrin de verdure de **la Celle-Saint-Cloud (78)** / MOA : I3F / MOE : Atelier Zündel Cristea (AZC)
- **Construction de 8 logements sociaux** en restructuration et surélévation au cœur du PSMV du Marais à **Paris (75)** / MOA : Paris Habitat / MOE : Mir Architectes
- **Réhabilitation d'une copropriété des années 70** en NPNRU à **Villiers-le-Bel (95)** / MOA : Société Parisienne de Construction Immobilière / MOE : SOL Architecture

Fiches « Projets en cours »

- **Réhabilitation, reprise structurelle et extension contemporaine d'une maison des années 50** en site classé à **Grez-sur-Loing (77)** / MOA : privée / MOE : Giac Architectes
- **Réhabilitation et construction neuve de 7 logements communaux** en cœur de bourg rural à **Bouray-sur-Juine (91)** / MOA : commune de Bouray-sur-Juine / MOE : ABDPA architectes
- **Restructuration d'une parcelle faubourienne insalubre** de **Clichy (92)** / MOA : Jularamis / MOE : Atelier INVIT
- **Surélévation et extension de bureaux en**

**résidence sociale** de 169 logements individuels à **Rosny-sous-Bois (93)** / MOA : Batigère Habitats Solidaires / MOE : Canal Architecture

- **Conception-réalisation de 158 + 64 logements intermédiaires** en site occupé dans une résidence des années 60 à **Fresnes (94)** / MOA : N'LI / MOE : Atelier Tequi Architectes

Transformation de bureaux en logements à la Celle-Saint-Cloud  
Atelier Zündel Cristea (AZC) © Julien Hourcade



## LE GRAND PUBLIC ET LES PROFESSIONNELS

### LES ECO-RENCONTRES DU CAUE

Pour continuer à voir, apprendre, et comprendre, le CAUE 78 a proposé en 2025 une nouvelle visite :

**#17 : Extension et réhabilitation de la mairie de Conflans-Sainte-Honorine, un chantier en pierre massive et ossature bois** - avec les architectes de l'Atelier PNG et les services de la ville.

Les éco-rencontres sont l'occasion de sensibiliser les visiteurs aux démarches écologiques dans le milieu du bâtiment : construction frugale, éco-matériaux et filières.

### ARCHIPEL FRANCILIEN > DETOUR

Les CAUE d'Île-de-France conçoivent, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, des parcours offrant de **découvrir l'architecture et les paysages du quotidien**. Cent parcours ont été versés dans l'application gratuite Détour.

Chaque année, les nouveaux parcours sont inaugurés lors de visites guidées dans le cadre des Journées nationales de l'architecture.

Parcours du dimanche 19 octobre 2025 dans les Yvelines :

« **Moisson sur le devant de la Seine** » a réuni une vingtaine de personnes lors d'une visite depuis Lavacourt jusqu'à la Maison du passeur à Moisson.

Visuel d'accueil du parcours 2025 "Moissons sur le devant de la Seine"  
© UR CAUE



### PRÊT D'EXPOSITION

La ville de Trappes a emprunté une partie de l'exposition "**L'architecture du XXe siècle dans les Yvelines**".

Les panneaux sur le logement ont été associés à ceux de l'exposition créée par la ville et intitulée « 1925-2025 : 100 ans des lotissements, l'origine d'une ville nouvelle ».

Installation de l'exposition à Trappes © CAUE 78



## L'ESPACE DOCUMENTAIRE

### UN CENTRE DE DOCUMENTATION OUVERT AU PUBLIC !

Sur rendez-vous, venez **consulter des ouvrages et revues de référence** en architecture, urbanisme, paysage et environnement.

Informez-vous sur le territoire des Yvelines et de l'Île-de-France et **consultez les productions du CAUE** (études, publications...).

**Le prêt d'ouvrages est possible** aux adhérents et aux enseignants dans le cadre d'actions pédagogiques.

Le catalogue est consultable sur le portail documentaire régional Res'AUE.

En 2025, en dehors des demandes internes et de celles provenant des autres CAUE, **une trentaine de demandes externes** émanant de professionnels, d'élus et de structures diverses ont été traitées par notre documentaliste.

N'hésitez pas à transmettre vos demandes de recherche par mail !

## LE JEUNE PUBLIC

### LES PROJETS ACTE (ARTISTIQUE ET CULTUREL EN TERRITOIRE EDUCATIF)

Les élèves du collège Georges Brassens de **Saint-Arnoult-en-Yvelines** (2 classes de 6ème et 2 de 3ème, soit 120 élèves) ont réalisé **3 ateliers avec l'appui d'une architecte** du CAUE.

Après une visite commentée de leur établissement, dont l'enjeu principal était de considérer l'architecture dans son implantation, sa relation au site et selon des critères de « théâtralité », les élèves ont participé à deux ateliers autour de la création de maquettes.

### TRANSFORMATION ET VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLES

Le CAUE 78 accompagne les communes dans la transformation des cours d'écoles en proposant des **ateliers pédagogiques** en classe pour sensibiliser et impliquer élèves et enseignants aux enjeux écologiques.

À la demande des communes, le CAUE met à disposition ses compétences pédagogiques, environnementales et paysagères pour contribuer à **améliorer le bien-être des enfants**.

Il propose une reconfiguration des cours d'écoles vétustes et très goudronnées, pour les rendre plus **ludiques, conviviales et agréables**.

En 2025, plusieurs écoles des Yvelines ont bénéficié de cet accompagnement.

Pour chacune des écoles, le CAUE a animé 5 **ateliers de co-conception** avec 2 classes pilotes.

L'ensemble du travail a été restitué lors d'une **exposition** à destination des parents d'élèves, et dans deux cahiers de synthèse et préconisations à destination des équipes de maîtrise d'œuvre.

Certaines communes ont souhaité prolonger l'accompagnement du CAUE dans le **suivi de la phase de conception** par les équipes de MOE désignées pour la réalisation des projets.

### Projets de cours d'écoles accompagnés en 2025

- **Buchelay** : ateliers de co-conception à l'école maternelle l'Arlequin
- **Noisy-le-Roi** : ateliers de co-conception dans les écoles élémentaires Jules Verne et le Cèdre
- **Viroflay** : ateliers de co-conception à l'école élémentaire Camille Corot
- **Montigny-le-Bretonneux** : ateliers de co-conception à l'école élémentaire Jules Verne,
- **Fontenay-le-Fleury** : ateliers de co-conception dans les écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire Olivier Messiaen

Exposition de restitution du travail des élèves  
Groupe scolaire Olivier Messiaen à Fontenay-le-Fleury © CAUE 78



## LES OUTILS DE COMMUNICATION

**LE SITE INTERNET** informe sur les actions en cours du CAUE 78, et présente l'ensemble des **outils des CAUE IdF** (observatoires, portail documentaire, veille...)

Le site Internet est l'outil de communication détaillé des **actualités du CAUE**, il est complété par des formats plus courts sur les réseaux sociaux.

<https://www.caue78.fr>

**Abonnez-vous** à notre lettre d'info via ce **QR Code**, pour vous tenir informés !



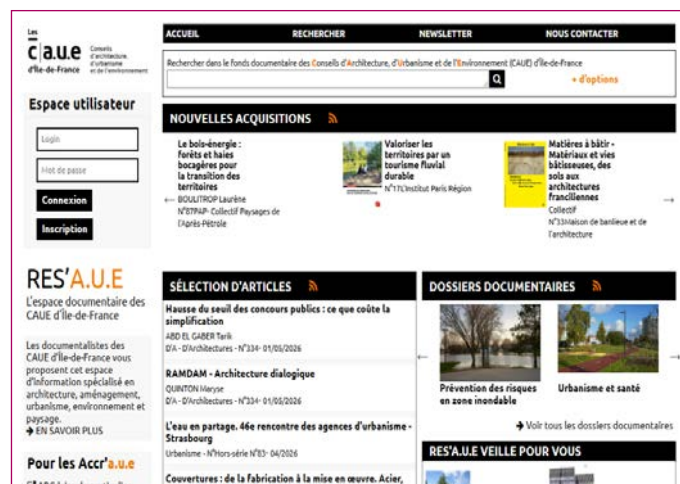
**RES'AUE**, est un portail documentaire alimenté par les documentalistes des CAUE franciliens.

Il rassemble leurs fonds documentaires dans un **catalogue partagé de références bibliographiques en accès libre** (articles de revues spécialisées, ouvrages, études, rapports).

Des dossiers thématiques en ligne sont disponibles.

En 2025, **44 828 connexions à Res'AUE** ont été relevées pour l'ensemble de l'UR CAUE.

<https://resaue.caue-idf.fr>



**L'Observatoire des CAUE** présente des bâtiments et des aménagements repérés pour leur grande qualité par les CAUE de toute la France; il a été consulté par 25 775 visiteurs en 2025.

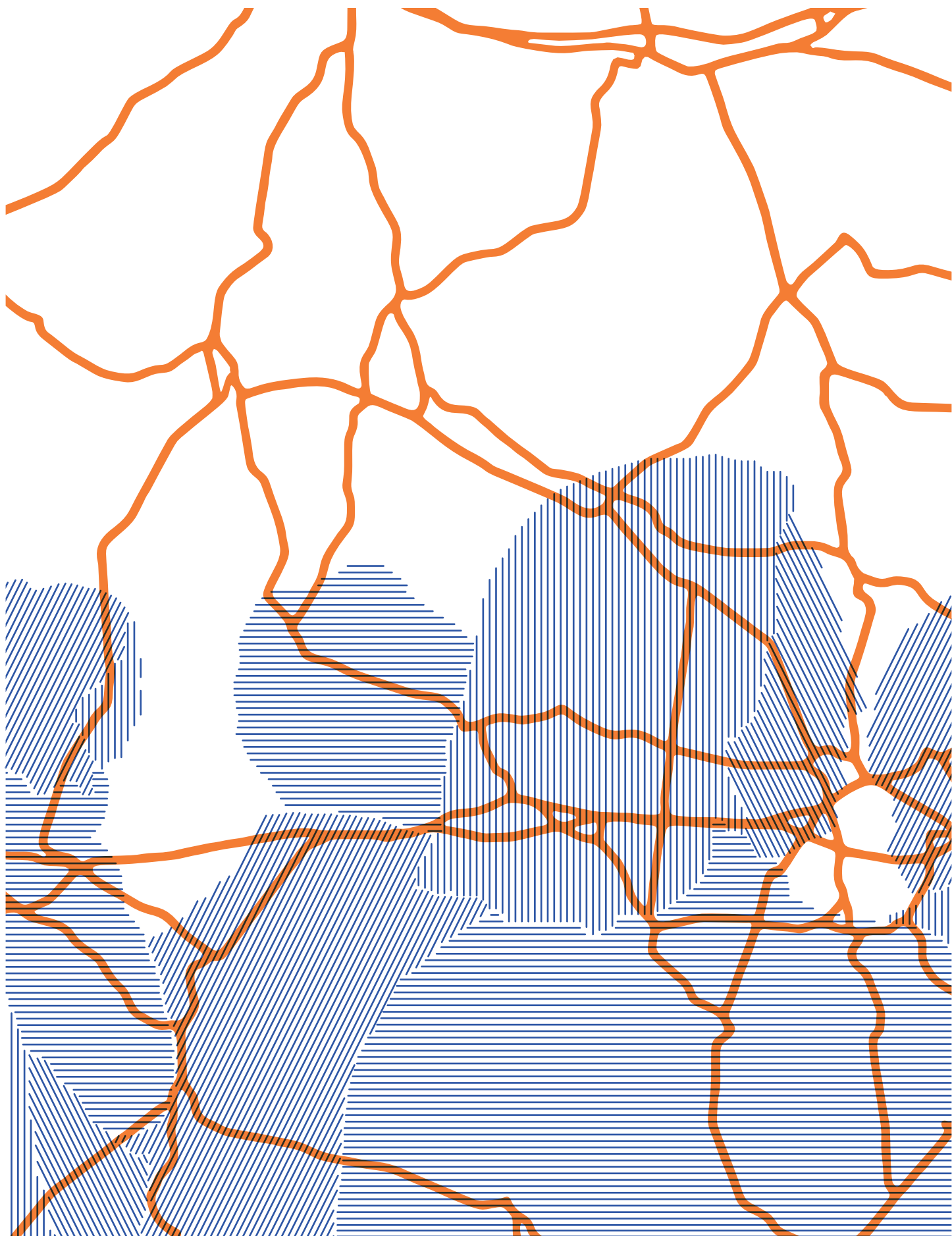
Cette année, 4 fiches ont été rédigées par le CAUE 78 sur des projets situés dans les Yvelines :

- Le groupe scolaire Clairbois à Rambouillet (78) - Yonseux architectes
- La halle polyvalente et le boulodrome de Chapet (78) - Atelier des Orteaux architectes
- Réhabilitation, surélévation et extension en bois de logements sociaux au Vésinet (78) - A003 architectes
- Maison de quartier et 29 logements sociaux à Versailles (78) - LA Architectures

<https://www.caue-observatoire.fr>



**L'actualité du CAUE est aussi sur Instagram, LinkedIn, et Facebook !**



( administration )

## BUDGET 2025

### LES PRODUITS

Les produits s'élèvent à **1 044 301 €**.

#### La Taxe d'Aménagement affectée au CAUE 78

Les CAUE sont des structures parapubliques d'intérêt général, créés par la Loi sur l'architecture de 1977. Leur budget de fonctionnement est majoritairement issu des recettes de la TA.

Depuis la Loi de finances de 2022, l'État a décidé de collecter la TA à l'achèvement des travaux, plutôt qu'à l'obtention des autorisations d'urbanisme.

Cette modification a induit un défaut de recouvrement temporaire de la taxe depuis 2024. Le soutien renforcé du Département des Yvelines s'est avéré nécessaire, avec le versement anticipé d'une avance de **150 000 euros** de recette de TA.

En 2025, le Département a perçu 2,5 millions de TA, contre une dizaine de millions les années précédentes, soit une ressource financière divisée par quatre.

Le Conseil départemental vote chaque année l'affectation de la TA, qui doit se répartir entre les Espaces naturels sensibles (ENS) et le CAUE 78.

Les années précédentes, 10% de la TA étaient alloués au CAUE, mais depuis 2025 et l'effondrement de la TA, cette part est quasiment portée à 25%.

### Les adhésions

En 2025, le nombre d'adhérents est porté à 66, et reste stable par rapport à l'année précédente.

Le montant des adhésions s'élève à **140 421 €**.

### Les participations / conventions

Des conventions d'accompagnement sont passées entre le CAUE et les collectivités ou tout autre partenaire adhérent, lorsque le travail demandé dépasse le conseil simple.

Elles sont co-rédigées en coordination avec ces partenaires, et contribuent aux frais de fonctionnement et à l'équilibre budgétaire du CAUE.

En 2025, le montant total des conventions avec les collectivités adhérentes a été multiplié par deux, et s'élève à **142 056 €**.

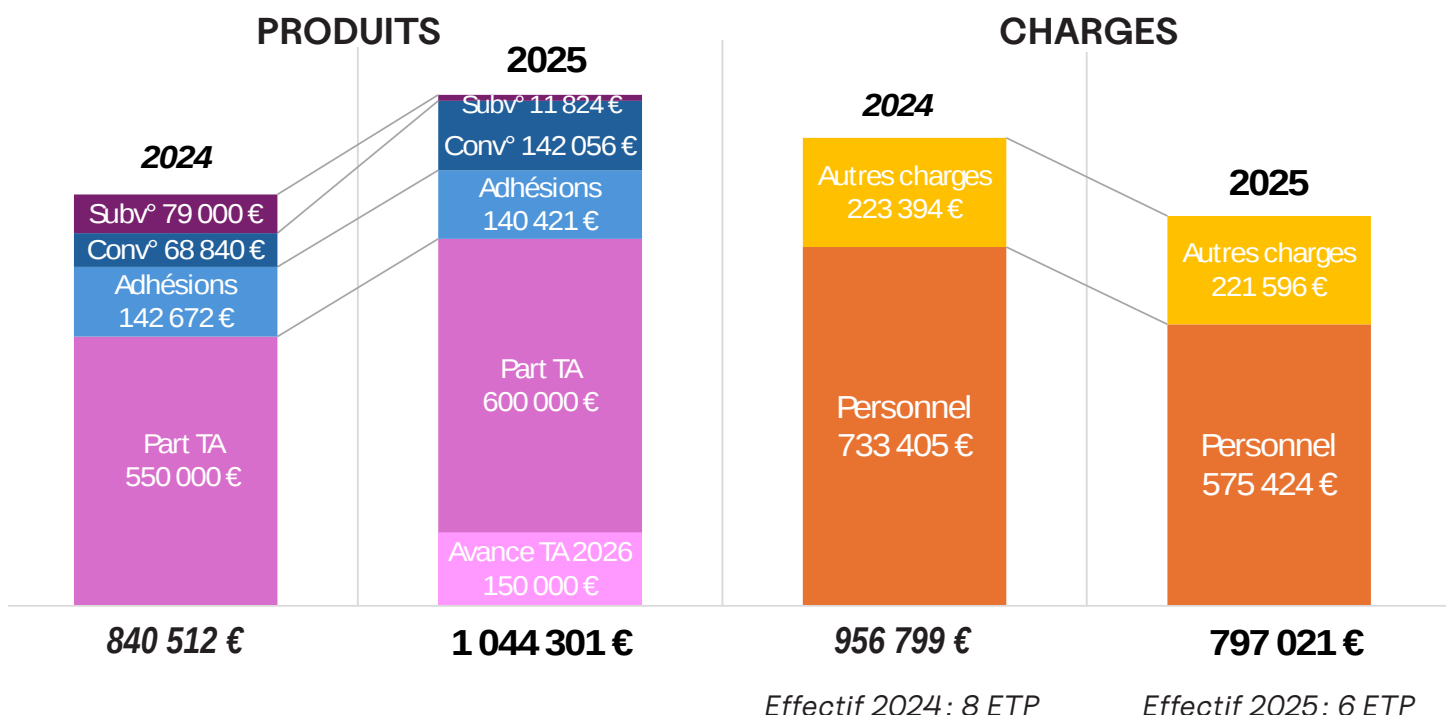
### LES CHARGES

Les charges s'élèvent à **797 021 €** avec une baisse significative due à une diminution des effectifs, portant les **charges de personnel à 575 424 €**.

L'ensemble des **autres charges** de fonctionnement (loyers, fournitures, prestations extérieures, frais divers) totalise **221 596 €**.

### RESULTAT 2025

Le résultat annuel est excédentaire de **235 479 €**.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**Patrick STEFANINI**, conseiller départemental des Yvelines

**Nicole BRISTOL**, vice-présidente du Conseil départemental, maire de Montesson et vice-présidente CA SGBS

**Claire CHAGNAUD-FORAIN**, conseillère départementale et maire adjointe de Versailles

**Nicolas DAINVILLE**, vice-président du Conseil départemental, Maire de la Verrière et Vice-président CA SQY

**Lorrain MERCKAERT**, conseiller départemental, maire de Montigny-le-Bretonneux et vice-président CA SQY

**Karl OLIVE**, vice-président du Conseil départemental délégué à la communication, député des Yvelines

### REPRÉSENTANTS DES SERVICES DE L'ÉTAT

**Anne-Florie CORON**, directrice départementale des Territoires (DDT 78)

**Nicolas VENTRE**, sous-préfet de Rambouillet

**Jean-Pierre GENEVIÈVE**, directeur académique des services de l'Éducation nationale

**Bénédicte LORENZETTO**, cheffe de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP)

### REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES, DÉSIGNÉS PAR LE PRÉFET

**Nelson DANTAS**, représentant Fédération Française du Bâtiment 78, dirigeant DNT

**Antoine GRIMONT**, architecte DPLG, vice-président de l'Union des Architectes des Yvelines

**Gilles LEFEBURE**, architecte, associé gérant SARL Atelier 2A+

**Christophe LEGÉ**, paysagiste DPLG, dirigeant EURL Vent 2 Terre,

### PERSONNES QUALIFIÉES DÉSIGNÉES PAR LE PRÉFET

**Alexandra BONNET**, directrice de l'Ecole nationale supérieure de paysage Versailles-Marseille

**Philippe SCHWAB**, ingénieur écologue & botaniste, directeur de projet Seine & Yvelines Environnement

### MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Patrick CHOTTEAU**, architecte urbaniste en chef de l'Etat, ex-secrétaire général adjoint de la MIQCP, enseignant

**Sébastien OLIVET**, architecte du patrimoine

**Cécile GARGUELLE**, responsable du pôle patrimoine de l'Agence IngénierY

**Anne HERY-LE PALLEC**, maire de Chevreuse

**Pierre MIQUEL**, architecte, adjoint à l'urbanisme et à l'habitat de Houilles et conseiller communautaire CASGBS

### REPRÉSENTANT DU PERSONNEL, AVEC VOIX CONSULTATIVE

**Emilie OUAZI**, architecte conseiller

### MEMBRES DU BUREAU

**Patrick STEFANINI**, président / **Nicole BRISTOL**, vice-présidente / **Claire CHAGNAUD-FORAIN**, vice-présidente / **Lorrain MERCKAERT**, trésorier / **Cécile GARGUELLE**, secrétaire

### VIE DE L'ASSOCIATION

Le **Conseil d'Administration** s'est réuni les 13 février, 15 mai et 17 décembre.

L'**Assemblée Générale Ordinaire** a eu lieu le 26 juin à l'Espace des Arts de Villennes-sur-Seine.

## L'ÉQUIPE

### Direction

Hervé SAILLET, architecte et urbaniste, directeur

### Administration - Finances

Jessy BYLON, assistante de direction

### Documentation - Communication

Cécile VAROQUIER, documentaliste et webmaster  
Hayette MEKKI, consultante communication

### Stagiaire accueillie

Lina SADAoui, étudiante en M1 urbanisme

### Pôle Paysage

François ADAM, paysagiste (*départ en juin*)  
Hugo DECOUX, paysagiste  
Charlotte CALANDRE, paysagiste (*arrivée septembre*)  
Marion LE CALVEZ, apprentie paysagiste (*novembre*)

### Pôle Architecture

Lisa LECONTE, architecte  
Emilie OUAZI, architecte  
Virginie DUBOIS, architecte consultante  
Laure GALIMARD, architecte consultante  
Guillaume LE MINEZ, architecte consultant



Hervé SAILLET



Jessy BYLON



Cécile VAROQUIER



Charlotte CALANDRE



Hugo DECOUX



Lisa LECONTE



Emilie OUAZI



Virginie DUBOIS

## LE CAUE : UN SERVICE PUBLIC D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est une association reconnue d'utilité publique à but non lucratif, issue de la Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, qui affirme l'intérêt public de la qualité du cadre de vie.

Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le département des Yvelines, au travers de missions d'information, de sensibilisation, de conseil et de formation.

L'objectif est l'égalité d'accès pour tous à une offre de services de proximité, à la fois pédagogique, technique et culturelle.

## ADHÉRENTS

### 66 COMMUNES

Achères, Andrésy, Auteuil-le-Roi, Bailly, Boinville-en-Mantois, Bonnières-sur-Seine, Breuil-Bois-Robert, Bréval, Buc, Buchelay, Carrières-sous-Poissy, Cernay-la-Ville, Chambourcy, Chevreuse, Condé-sur-Vesgre, Conflans-Sainte-Honorine, Feucherolles, Fontenay-le-Fleury, Fontenay-Mauvoisin, Gambais, Grosrouvre, Guerville, Houdan, Houilles, Jouars-Pontchartrain, Jouy-en-Josas, Le Chesnay-Rocquencourt, Le Tremblay-sur-Mauldre, Les Loges-en-Josas, Les Mureaux, Louveciennes, Magny-les-Hameaux, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Marly-le-Roi, Méré, Moisson, Montainville, Montesson, Montigny-le-Bretonneux, Morainvilliers, Neauphle-le-Château, Neauphlette, Noisy-le-Roi, Notre-Dame-de-la-Mer, Orgeval, Orphin, Perdreauxville, Plaisir, Poigny-la-Forêt, Poissy, Rambouillet, Rolleboise, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Cyr-l'École, Saint-Germain-en-Laye, Saulx-Marchais, Tacoignières, Thoiry, Trappes, Vélizy-Villacoublay, Verneuil-sur-Seine, Versailles, Villennes-sur-Seine, Villiers-le-Mahieu, Viroflay

### 3 INTERCOMMUNALITÉS

Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise,  
Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines,  
Communauté d'agglomération de Saint-Germain Boucles de Seine

### 1 SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE

Citallia

### 1 BAILLEUR SOCIAL

Immobilière 3F

### 11 ASSOCIATIONS & COPROPRIÉTÉS

ALEC 78, APPVPA, ASL Château Village, CADEB, Association Plaine d'avenir, Énergies Solidaires, Association AIMES, Maisons Paysannes Des Yvelines, Association Sauvons La Tournelle, copropriété Corneille, copropriété Les Yvelles

### 10 ADHÉRENTS INDIVIDUELS

Henry CHESNOT, Patrick CHOTTEAU, Catherine CHAUFFRAY, Sophie SAUTEUR, Cécile GARGUELLE, Alain DECKLERCK, Françoise SIMON, Loïc MEIGNEN, Stéphane MONTANARI, Christophe LEGÉ

## LES AVANTAGES DE L'ADHESION

### Adhérer au CAUE c'est :

- Soutenir le CAUE et bénéficier du droit de vote à l'assemblée générale
- Se tenir informé des actualités et participer aux activités du CAUE
- Créer des outils spécifiques adaptés aux besoins des adhérents
- Bénéficier de l'appui et des ressources du CAUE et de ses partenaires

### Adhérer permet de solliciter gratuitement le CAUE pour :

- Répondre à vos sollicitations sous forme de conseils simples
- Participation gratuite d'un architecte ou d'un paysagiste aux jurys de concours, aux commissions, aux conférences ou événements que vous organisez
- Accès aux ressources documentaires : recherches, dossiers thématiques, prêt d'ouvrages, accès aux études réalisées sur la commune
- Rédaction d'articles concernant l'architecture, l'urbanisme et le paysage
- Prêt de nos expositions : Architecture du XX<sup>ème</sup> siècle dans les Yvelines, Transformer le bâti, Observatoire photographique des paysages de la Vallée de la Seine (à venir)

### Conventionner\* avec le CAUE pour :

- Etudes et conseils établis par une équipe pluridisciplinaire : architectes, urbanistes et paysagistes, suivant les besoins
- Exemples d'application: permanences avec appui à l'instruction, étude de faisabilité pour une aide à la décision, démarche de désimperméabilisation et de renaturation, co-construction d'aménagement et concertation avec les usagers, éducation et sensibilisation à l'architecture et à l'environnement

\* L'adhésion au CAUE est obligatoire pour établir une convention d'accompagnement

## CARTE DES 66 COMMUNES ADHÉRENTES 2025

